

pour construire des routes, des écoles ou d'autres utilités publiques, doivent recourir aux marchés étrangers pour obtenir l'argent nécessaire au développement de leurs projets dans le Canada.

Mais le plus grand mystère de tous, c'est de voir un gouvernement souverain, notre propre gouvernement canadien, qui possède l'unique et exclusive autorité pour régulariser, contrôler et émettre l'argent du pays, transférer telles prérogatives souveraines à des institutions privées qui opèrent pour leur propre profit, et aller ensuite leur demander—à ces institutions bancaires, ses propres créatures—l'argent dont il a besoin pour le bien général du pays! Ça dépasse toute intelligence!

Les créditeurs soutiennent qu'avant d'aller emprunter des institutions bancaires privées ou de l'extérieur, le gouvernement devrait avant tout se servir de la Banque du Canada pour obtenir les argents dont il pourra avoir besoin de temps à autre, en plus de ses revenus de la taxation, pour aider à financer, surtout dans le domaine de l'entreprise publique, le développement du Canada. Pourquoi en effet le Canada devrait-il emprunter des banques à charte et ensuite taxer le peuple pour en payer les intérêts, tandis qu'il peut se procurer les mêmes capitaux (sans intérêt) de la Banque du Canada, une institution publique établie par le Parlement pour régulariser et contrôler l'émission de l'argent et du crédit au Canada?

Dans son rapport au «Twentieth Century Fund», sur les problèmes économiques des États-Unis, Stuart Chase, à la page 105 du volume intitulé «Where is the Money Coming From» (D'où vient l'argent), citait le «National Resources Planning Board» ainsi:

«Advenant le jour où les charges de la dette fédérale deviendront oppressives, il faudrait penser sérieusement à la création par notre système bancaire moderne et nos institutions du trésor d'une dette libre d'intérêt.»

Dans la même page, Stuart Chase ajoute:

«Si le gouvernement n'empruntait que de sa propre banque centrale, sans intérêt, il n'y aurait pas de fardeau d'intérêt du tout. Il y aurait amortissement du capital et le principe qu'il ne faut pas injecter trop d'argent dans le système serait sauvé.»

C'est exactement ce que les créditeurs ont réclamé depuis plusieurs années. L'histoire du Canada depuis cent ans prouve que ce n'est pas en effectuant de nouveaux emprunts que nous pouvons payer notre dette. Notre dette doit quand même se payer. Il faut réduire nos charges d'intérêt. Ça ne pourra se faire qu'en remplaçant graduellement notre dette porteuse d'intérêt, par de l'argent obtenu «au prix coûtant» de la Banque du Canada.

Voilà, monsieur l'Orateur, des solutions concrètes aux problèmes économiques des provinces et du Canada, problèmes dont on voudrait faire porter la responsabilité à notre Constitution que nous avons massacrée aujourd'hui, en vue d'«étirer» les piastres, de les répartir entre les provinces.

J'ai en main un autre article qui nous prouve hors de tout doute que ce n'est pas un problème économique qui afflige le Canada, étant donné les richesses que nous possédons, mais bien un problème de finances.

J'ai également en main un article de journal qui démontre la prospérité dont une meilleure répartition des richesses permettrait de jouir

non seulement au Canada, mais également dans plusieurs pays du monde.

L'auteur parle des dépenses que les divers gouvernements ont faites dans le monde après la guerre de 1939-1945. Je cite:

[Traduction]

Chaque famille pourrait avoir une maison de \$24,000 et un mobilier valant \$8,000, avec une prime en espèces de \$40,000, dans tous les pays suivants: Grande-Bretagne, États-Unis, U.R.S.S., Canada, Australie, Irlande, France et Belgique.

Je poursuis:

En outre, dans tous ces pays, chaque ville de plus de 200,000 habitants pourrait recevoir les subventions en espèces suivantes: \$50 millions pour les bibliothèques, \$50 millions pour les écoles et \$50 millions pour les hôpitaux, si l'argent dépensé par ces pays à des fins militaires entre 1939 et 1946 avait été consacré à la promotion individuelle et collective.

[Français]

Monsieur l'Orateur, si nous avons pu dépenser, et si d'autres pays ont pu, au cours de la guerre, dépenser en moyenne \$24,000 pour la guerre, nous aurions pu donner une maison de \$24,000 à chaque citoyen dans tous ces pays.

Nous aurions pu donner \$40,000 comptant à certains citoyens de ces pays-là. Nous aurions pu également donner des meubles d'une valeur de \$8,000 à chacun d'eux. Nous l'avons réalisé physiquement au cours de la guerre. Les statistiques le démontrent.

Aujourd'hui, parce que nous sommes en temps de paix, les provinces se divisent, se disputent et se comportent comme 11 chiens devant un os. On se bat autour de l'assiette fiscale.

Or, monsieur l'Orateur, nous ne trouverons pas de solution, même si nous modifions notre Constitution.

Même si nous faisons ces réformes avec sérieux, même si nous ne permettons pas aux provinces d'assumer économiquement leurs responsabilités, comme c'est écrit clairement dans la Constitution, nous continuerons à nous disputer, à nous diviser, à nous battre et à tenir des conférences fédérales-provinciales, sans obtenir plus de résultats que ceux que nous avons connus cette semaine.

Monsieur l'Orateur, je voudrais terminer mes remarques en donnant une explication de l'économie. Je l'emprunte à un ancien président des États-Unis qui a été considéré—et avec raison—comme l'un des plus grands des États-Unis: Abraham Lincoln. Il disait, et je cite:

• (3.20 p.m.)

[Traduction]

L'argent est créé par la loi, et la création des émissions initiales d'argent devrait demeurer le monopole exclusif du gouvernement. Les exigences monétaires du nombre croissant de pays qui évo-